



RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'URPS MK HDF

Année 2024

PAS SEULEMENT
ACTEURS DE SOINS,
KINÉSITHÉRAPEUTES,
ACTEURS DE SANTÉ





SOMMAIRE

1 Présentation de l'association

**PAGE
3**

2 Mot du président et ressources de l'URPS

**PAGE
4**

3 ACTIONS DE L'URPS MK HDF

**PAGE
7**

4 ACTIONS INTER-URPS HAUTS-DE-FRANCE

**PAGE
10**

5 ACTIONS REGIONALES

**PAGE
11**

6 Synthèse

**PAGE
38**



Présentation de l'association

Les URPS ont été créées par la Loi HPST du 21 juillet 2009 et le Décret n° 2010-585 du 2 juin 2010.

2011 : Création de l'URPS Masseurs Kinésithérapeutes Nord-Pas-de-Calais et Picardie et premières élections des membres

2015 : Secondes élections

2016 : Création de l'URPS Masseurs Kinésithérapeutes Hauts-de-France

2020 : Achat de la Maison des URPS au 11 square Dutilleul à Lille

2021 : Troisièmes élections

2026 : Prochaines élections en 2026

L'article R4031-2 du code de santé publique définit les missions des URPS comme suit :

LES UNIONS RÉGIONALES CONTRIBUENT À L'ORGANISATION DE L'OFFRE DE SANTÉ RÉGIONALE.

ELLES PARTICIPENT NOTAMMENT :

1. A la préparation et à la mise en oeuvre du projet régional de santé ;
2. A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins ;
3. A l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice ;
4. A des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique ;
5. A la mise en oeuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à l'article L. 4135-4 ;
6. Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés ;
7. A la mise en oeuvre du développement professionnel continu.



Accompagner les kinésithérapeutes libéraux des HDF, tout en imaginant le futur de nos exercices.

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses initiatives et des missions toujours plus riches pour l'URPS MK HDF. Les travaux engagés se poursuivent et de nouveaux objectifs se font jour.

Je vous invite à parcourir ce rapport d'activité qui reflète notre engagement collectif. Il témoigne de la force de notre union et de notre capacité à agir concrètement pour l'avenir de la kinésithérapie libérale dans notre région Hauts-de-France.

Ensemble, poursuivons nos actions, pour une kinésithérapie libérale forte, attractive et au service de la santé.

M. MOREAU Vincent,

Président de l'URPS des Masseurs-Kinésithérapeutes des Hauts-de-France
Président du Conseil départemental de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes de l'Aisne



Ressources de l'URPS MK HDF

9 membres élus au bureau de l'URPS MK HDF (2021-2026)



MOREAU Vincent
Président



WILLAME Alexandra
Vice-Présidente



SOLER GARCIA Alexandra
Vice-Présidente déléguée



DEMAUTTE Jean-François
Vice-Président délégué



LENOIR Hubert
Vice-Président délégué



QUETTIER Thierry
Secrétaire



BOUINEAU Philippe
Secrétaire adjoint



TAKERKART Jean-Denis
Trésorier



DRYEPONDY Amélie
Trésorière adjointe

15 membres élus au conseil d'administration (2021)



Corps Administratif



DELVIENNE Clélie
Chargée de missions

arrivée en 2014



PLOUVIER Evelyne
Secrétaire administrative

arrivée en 2020

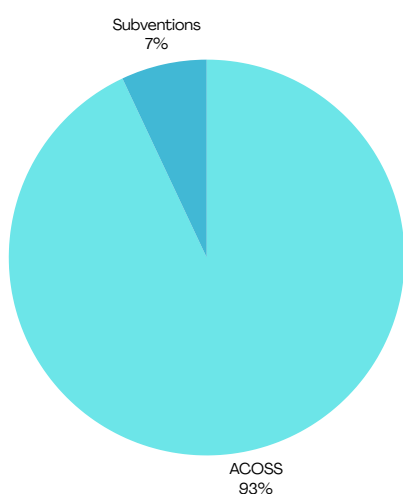


DESALEUX Sylvie
Chargée de missions

arrivée en 2024



Ressources financières



Budget de l'URPS + subventions perçues
= 304 978 euros

Total des dépenses allouées aux projets et actions
= 230 758 euros

**Ainsi, 75.6% du budget annuel de l'URPS MK HDF
a été alloué à la réalisation de projets de santé.**

ACTIONS DE L'URPS MK HAUTS-DE-FRANCE

Organisation de l'exercice professionnel : la permanence des soins non programmés

Page 12

Mettre à disposition la plateforme kinedegarde.fr pour fluidifier la prise en charge des soins non programmés bronchiolite dans la région. Soutenir le Réseau Bronchiolite pour harmoniser l'offre de soins au niveau régional.

Formation à la prévention, la promotion de la santé et à un nouveau mode d'exercice

Page 13 & 14

- Former des MK [préventeurs des maux de dos dans le milieu scolaire](#) afin d'animer des ateliers et inciter les jeunes au mouvement.
- Expliquer le parcours de soin dans le cadre de la [télé-expertise en dermatologie](#) grâce à la sensibilisation d'un dermatologue.

Accompagnement vers l'Accès Direct

Page 15

Expliquer l'enjeu de l'[accès direct](#) aux kinésithérapeutes et aux autres professions de santé. Proposer une formation sur les protocoles de coopération afin d'inciter la pratique.

Maitre de stage

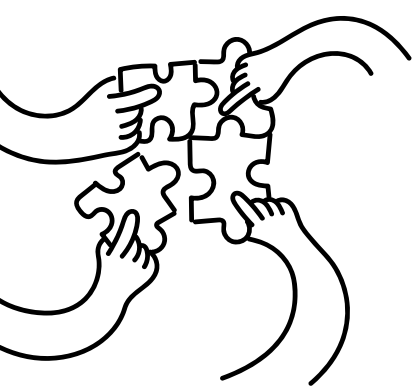
Page 16

Proposer une formation construite avec les responsables pédagogiques des 4 écoles de la région aux kinésithérapeutes souhaitant [accueillir des étudiants](#). La formation "Maitre de Stage" connaît un réel succès.

Représentation aux salons et aux congrès

Page 17

Participer aux [salons et congrès](#) afin de représenter la profession et ses compétences et débattre sur diverses thématiques.



ACTIONS DE L'URPS MK HAUTS-DE-FRANCE

Promouvoir les compétences des kinésithérapeutes

- la **pelvi-périnéologie**, une pratique spécifique : Aller au devant des professionnels pour promouvoir une compétence entière, améliorer le lien ville-hôpital grâce au partenariat avec l'AFRePP et les rendez-vous au seins des hôpitaux.
- l'**endométrieose** : Communiquer auprès du grand public et des autres professionnels de santé sur les bienfaits d'une prise en charge de kinésithérapie.
- l'**apnée du sommeil** : Recenser les kinésithérapeutes pratiquant la rééducation maxilo-faciale et communiquer sur leur rôle auprès des autres professions.
- l'**addiction au tabac** : Informer les kinésithérapeutes de leur droit de prescription en intervenant dans les CPTS et grâce au partenariat avec Addictions HDF et l'URPS Médecins.
- la **prévention des chutes** : Inciter les kinésithérapeutes à organiser des ateliers de prévention au sein de leur commune grâce au modèle de M. Willaume, kinésithérapeute expert de la personne âgée.
- le **cancer du sein** : Valoriser le rôle du Mk dans la prise en charge des patientes atteintes de cancer du sein.

Page 18 à 24

Page 25 à 26

Amélioration de l'offre de soin

- Détecter précocement la **BPCO**, le SHV et le COVID long.
- Valoriser les champs de compétences, fluidifier la coordination des soins et faciliter l'orientation des patients grâce à l'**annuaire des pratiques**.

Prévention

- Action de communication autour du message "Le Kiné, un allié pour votre Santé" : **Organisation d'une course** avec un t-shirt diffusant un message de prévention sur l'intérêt de l'activité physique, adaptée avec son kiné.
- Bilan Carbone**, l'écologie et la kinésithérapie : Faire une analyse nationale des GES des cabinets de France et proposer des axes d'amélioration.

Page 27 à 28

ACTIONS DE L'URPS MK HAUTS-DE-FRANCE

Inter-URPS MK France : un programme de qualité alliant convivialité et réflexion de fond

Page 29 & 30

Se rassembler pour échanger, rendre compte de nos travaux respectifs et de mutualiser les énergies et les moyens au service de nos exercices. 1ère édition proposée par l'URPS MK Hauts-de-France.

Journal "Infokiné"

Page 31

Envoyer un journal à chaque MK de la région pour les informer des actualités/actions en cours.

Réseaux sociaux et outils de communication

Page 31

Communiquer sur les actualités de l'URPS via les réseaux sociaux et grâce aux divers supports de communication tel que le site internet de l'URPS MK HDF.

Transmission de savoirs : aide aux étudiants

Page 31

Partager et soutenir le mémoire de fin d'année des étudiants en kinésithérapie et les projets de chaque étudiant

Assemblées générales, réunions de bureau, de coordination et réunions stratégiques

Page 32

Mener des réunions dédiées à la gestion de projets, aux stratégies budgétaires et faire des points d'étape réguliers au sein de l'URPS MK et pour l'inter-URPS



ACTIONS INTER-URPS HAUTS-DE-FRANCE

Collaboration inter-URPS HDF

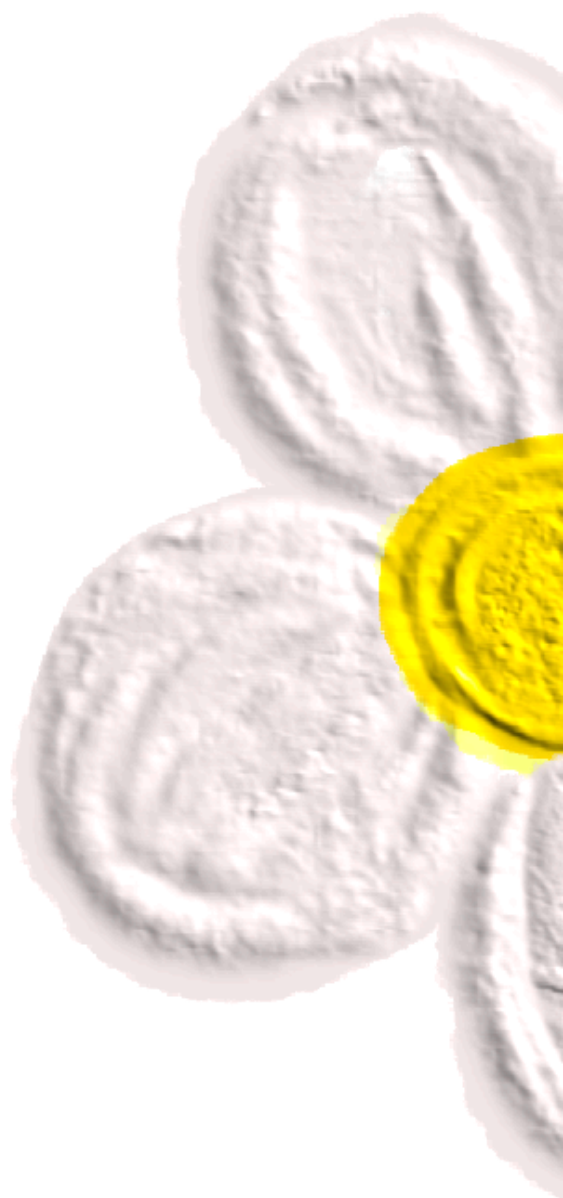
Page33

Partager le bilan des actions inter-urps lors du COPIL (Comité de Pilotage)

Exercice coordonné : les CPTS

Page34

Informier et accompagner les professionnels de santé :
Superviser les organisations conçues autour de projets de santé et constituées à l'initiative des professionnels de santé sur un territoire donné défini



ACTIONS REGIONALES

Politiques régionales

- ARS : Apporter son expertise lors des concertations sur les thématiques du PRS et de l'accès aux soins
- Le zonage : Un outil pour rééquilibrer l'accès aux soins : La mise à jour des zonages est réalisée par les ARS en concertation avec l'URPS MK.
- CRSA : Développer l'efficacité du système de santé en proposant des actions liées aux besoins
- Le Numérique en Santé : Développer la e-santé dans la région
- Actions réalisées avec des partenariats régionaux : Former, informer, sensibiliser, sur diverses thématiques telles que l'oncologie, le gérontopole, les HAD etc.
- CRISEC : Participer au comité régional et interdépartemental de suivi des structures d'exercice coordonné (CRISEC) qui vise à encourager le déploiement et le suivi des DAC.
- CTS/CLS : Formuler des propositions pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire.

Page 35 à 37



Des détails sur les actions !

permanence des soins non programmés - bronchiolite

Organisation de l'exercice professionnel : la permanence des soins non programmés



A ce jour, l'ARS a décidé de confier la gestion et la rémunération des gardes de kinésithérapie respiratoire pour les 5 départements des Hauts-de-France au Réseau Bronchiolite Picard.

Le numéro régional unique : 03 22 22 00 33.

Merci à ceux qui répondent présent pour assurer un service de garde pour les enfants.

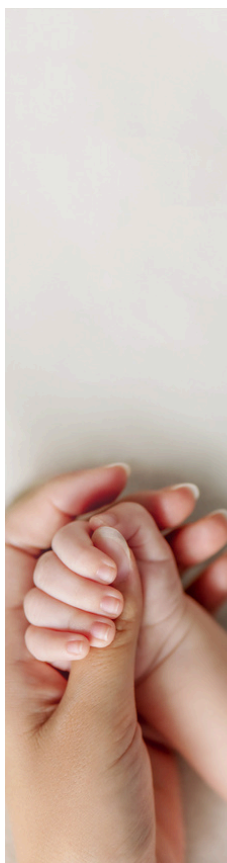


Quelques chiffres d'activité pour cette saison sur l'ensemble des 5 départements :

815 astreintes ont été déployées sur 36 sites de gardes

327 kinésithérapeutes furent mobilisés

1600 nourrissons consultés



L'URPS MK HDF a donné la mission au Réseau Bronchiolite Picard, pour cette année encore, de coordonner l'accès aux soins non programmés pour cette saison 2024-2025.

L'une des missions principales de l'URPS MK HDF est d'améliorer l'offre de soins et de gérer la permanence des soins. Pour cela, des actions de communication ont été menées auprès des kinésithérapeutes de la région pour les inciter à assurer une permanence le week-end et durant les jours fériés, indemnisée par l'ARS. L'URPS a également communiqué auprès des autres professions afin d'inciter à prescrire et à utiliser le site dédié : www.kinedegarde.fr. Les hôpitaux ont également été informés de l'ouverture de la saison et de la disponibilité des kinésithérapeutes.

Pour parfaire l'action, l'URPS MK HDF, comme depuis 2017, finance le dispositif de géolocalisation www.kinedegarde.fr qui permet de trouver le kiné de garde le plus proche de l'utilisateur.



Formation à la prévention, la promotion de la santé et à un nouveau mode d'exercice

la prévention des maux de dos en milieu scolaire

L'URPS MK HDF aimerait que les kinés puissent intervenir dès le plus jeune âge auprès des enfants afin de les inciter à bouger plus, à adopter la bonne posture, à connaître leur dos etc.

Cependant, ce n'est pas inné d'intervenir devant une classe. C'est pourquoi, Marc Catteau, kinésithérapeute libéral à Lille, partage son expérience via l'URPS MK HDF depuis plus de 4 ans :

comment entrer dans les écoles, quelle posture adopter pour intéresser les élèves, quel message de prévention faire passer, comment évaluer son action etc.

L'après-midi est consacrée à la construction de son propre atelier sous forme de jeu.

L'enfant construit son savoir dans un processus dynamique : Learning by doing

Délivrer des messages à caractère préventif
Responsabiliser les élèves et de leur faire prendre conscience qu'ils sont acteur de leur santé
Expliquer la mécanique vertébrale à l'enfant.
Détection des risques dans son quotidien.
Acquisition des bonnes pratiques.
Apprendre à bien s'asseoir et à porter son cartable sans risque.
Apprentissage d'exercices facilement reproductibles.



Suite à cette journée, l'URPS MK HDF propose un courrier de recommandations à adresser aux écoles avec une affiche et un flyer ludiques.

Bien évidemment, les kinésithérapeutes sont confrontés à la difficulté d'entrer dans les écoles.

Une formation sur le dépistage est en cours de réflexion.

A ce jour, 90 kinésithérapeutes ont été formés à l'animation d'atelier de prévention.

Formation à la prévention, la promotion de la santé et à un nouveau mode d'exercice

la télé-expertise en dermatologie

Les masseurs kinésithérapeutes peuvent solliciter l'avis à distance d'un ou de plusieurs professionnels médicaux. L'avis donné par le professionnel médical requis peut porter sur une question circonscrite ou sur l'exposition d'une situation complexe et l'analyse d'au moins un ou plusieurs types de documents transmis.

Le recours à la téléexpertise n'est pas soumis à prescription médicale préalable. Attention à la sécurisation des données transmises et veiller à garder une traçabilité des factures des actes réalisés (recours à une messagerie sécurisée de santé).

Le professionnel requis rédigera un compte-rendu via le service « mon espace santé » qu'il transmettra au kinésithérapeute ayant sollicité l'acte.

L'acte de demande de téléexpertise est valorisé à hauteur de 10 euros (lettre clé RQD), dans la limite de 2 actes par patient et par an.

L'URPS MK HDF a organisé une journée de sensibilisation sur la télé-expertise en dermatologie par les kinésithérapeutes.

Un replay est disponible sur le site de l'URPS MK HDF :

- Contexte actuel : Parcours de soin et utilisation de la télé-expertise en dermatologie
- Intervention du Dr Borne, Dermatologue « Apprendre à repérer une lésion justifiant un avis médical »
- les différents types de cancers de la peau
- les facteurs de risque / prévention
- le dépistage simple
- Le parcours de soin (Il est recommandé de suivre une formation complémentaire, cependant, elle n'est pas obligatoire pour appliquer la télé-expertise décrite par l'avenant 7)

Outils, affiche, replay et plus d'informations sur le site www.urps-mk-hdf.fr

138 kinésithérapeutes se sont connectés. au webinaire.

Accompagnement vers l'Accès Direct

Objectifs : Expliquer l'enjeu de l'accès direct aux kinésithérapeutes et aux autres professions de santé. Proposer une formation sur les protocoles de coopération afin d'inciter la pratique.

Les kinésithérapeutes qui exercent dans des structures pluriprofessionnelles pourront accueillir directement les patients qui souffrent d'une entorse de la cheville ou d'une lombalgie aiguë. Il s'agit d'une grande avancée pour la profession, qui va permettre aux kinésithérapeutes de participer au désengorgement des cabinets des médecins généralistes et des urgences.

En ce sens, l'URPS MK HDF, avec le soutien de l'Agence Régionale de la Santé, offre cette possibilité aux masseurs kinésithérapeutes libéraux, de la région, en finançant des formations sur les critères d'inclusion et d'exclusion dits « Drapeaux Rouges ».

En effet, suite à la publication de deux protocoles de coopération nationaux (arrêtés du 6 mars 2020) : « Prise en charge du traumatisme en torsion de la cheville par le masseur-kinésithérapeute dans le cadre d'une structure pluriprofessionnelles » et « Prise en charge de la douleur lombaire aiguë inférieure à 4 semaines par le masseur-kinésithérapeute dans le cadre d'une structure pluriprofessionnelle », ces formations sont une étape obligatoire afin de valider le protocole de coopération médecin/kinésithérapeute.

A ce jour, 24 kinés sont formés.

1. J'adhère à une CPTS et au protocole
2. J'identifie un médecin délégué
3. Je suis formé(e). Objectifs : poser un diagnostic, orienter le patient si exclusion au protocole et prescription des médicaments. Je m'accorde avec le médecin sur les modalités pratiques du protocole (transmission du bilan, rémunération etc.).
4. Je remplis un formulaire (demarches-simplifiées.fr) pour conclure l'adhésion au protocole
6. Je prends en charge les patients et remplis le formulaire de prise en charge.
7. Je facture à la CPTS et à l'Assurance maladie le tableau récapitulatif des prises en charge.



Maitre de stage

L'URPS MK HDF était désireuse de proposer une formation aux kinésithérapeutes libéraux de la région qui souhaitent accueillir des étudiants. Cette formation, créée en partenariat avec les 4 écoles de kinésithérapie de la région, s'inspire de l'Instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 (Cahier des charges national de formation au tutorat de stagiaires paramédicaux). « Harmoniser l'ensemble du territoire » --> créer un parcours unique pour tous les kinésithérapeutes choisissant de devenir Maître de Stage. Il n'y a aucune obligation, ni pour ceux qui ne souhaitent pas accueillir de stagiaire, ni pour ceux qui accueillent déjà depuis de nombreuses années des étudiants :

- 1/ Le kiné est formé par les 4 écoles de kinésithérapie de la région (1 journée présentiel et le simulateur virtuel "kinégo")
- 2/ Le kiné reçoit son attestation et peut l'envoyer aux écoles de son choix accompagnée de son livret d'accueil
- 4/ Le kiné reçoit des étudiants



Le rôle de l'URPS a été organisationnel (gestion des inscriptions, de l'émargement, de l'accueil café et des repas), logistique (impression des supports pédagogiques et des goodies, accompagnement vers le simulateur virtuel « kinégo », et envoi des attestations de formation), financier (rémunération des responsables pédagogiques délivrant la formation) et l'URPS a également recueilli et analysé les questionnaires de satisfaction.

Le double intérêt est de pouvoir proposer aux étudiants des lieux de stages dans toute la région où les kinésithérapeutes ont reçu le même niveau d'information. Le fait d'attirer les étudiants peut ouvrir la possibilité de leur donner envie de rester.

Objectifs de la formation :

- Maitriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation
- Acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe
- Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage
- Connaitre et savoir utiliser le portfolio

Pour aller plus loin, l'URPS MK HDF a envoyé un courrier au conseil régional, aux conseils départementaux, à l'ARS, au ministère et à la DGOS, resté sans réponse. Ce courrier abordait les difficultés d'accès aux soins de kinésithérapie, l'épuisement des professionnels et la valorisation des compétences. Un paragraphe suggérait de favoriser les lieux de stage dans les territoires déserts et d'inciter les étudiants à s'installer dans les zones rurales et/ou sous dotées par le biais d'aide au logement et au transport par exemple. La région HDF rémunère les étudiants pour leur stage et leur attribue des indemnités kilométriques. L'URPS MK HDF a insisté pour que les MSP mettent à disposition des chambres pour les étudiants MK (comme c'est fait pour les étudiants médecins).

Participation aux salons et congrès

Représenter la profession et ses compétences Débattre sur diverses thématiques.



Journée régionale des droits des Usagers de la santé

Plus de 350 participants, issus de divers horizons, se sont réunis à Lille le jeudi 18 avril 2024 pour la 8ème édition de la Journée régionale des Droits des usagers. Cette année, l'événement portait sur le thème « Usagers et professionnels du médico-social : de la naissance à la fin de vie ».

Ce rendez-vous annuel vise à rassembler l'ensemble des parties prenantes de la santé (usagers, professionnels, associations, etc.) autour de la thématique des droits des usagers. Il s'agit de favoriser le développement d'une culture commune, de mettre en lumière les initiatives innovantes des acteurs de la région et de partager les bonnes pratiques en matière de promotion des droits des usagers.

Source : ARS HDF



5ème journée des Soins de Support ONCO

Le 4 avril 2024 a eu lieu la 5ème journée régionale de Soins Oncologiques de Support à Amiens. Cette journée a permis de faire le point sur les actualités en SOS et d'aborder l'innovation dans les Soins Oncologiques de Support.

Remarque : les kinésithérapeutes sont très peu intégrés.

Source : ONCO HDF

L'URPS MK HDF a représenté la profession, valorisé les compétences spécifiques des kinés et à proposer l'utilisation de l'annuaire des pratiques.



Le but est de communiquer largement sur le rôle du kinésithérapeute dans cette rééducation car la place du kiné peut être mal connue. Ainsi, les membres de la commission s'engagent à valoriser les compétences des kinésithérapeutes et les bienfaits de la prise en charge suivie.

L'URPS MK HDF a créé une commission « pelvi-périnéologie » dans le but de communiquer largement sur le rôle du kinésithérapeute dans cette rééducation. La place du kinésithérapeute peut être mal connue et les membres de la commission s'engagent à valoriser les compétences des kinésithérapeutes et les bienfaits de la prise en charge suivie.

L'URPS MK HDF a signé un partenariat avec l'AFRePP (Association Française de Rééducation en Pelvi-Périnéologie). Le 1er congrès de Pelvi-périnéologie s'est organisé dans les Hauts-de-France les 22 et 23 mars 2024, à Marcq-en-Baroeul (59). Nous sommes fiers d'avoir soutenu ces deux journées riches en partage.

A cette occasion, l'URPS a créé une affiche pour les cabinets des kinésithérapeutes et une brochure qui peut être mise à disposition du grand public pour renseigner sur les troubles, les conséquences, le déroulé d'une séance, où trouver un kinésithérapeute formé etc.

Les élues référentes de la commission se rendent disponibles afin d'e présenter le rôle du kiné dans les hôpitaux pour améliorer la coordination et donc, la prise en charge du patient.



Rééducation et PELVI-PERINEOLOGIE

Pour quels troubles?

- LIÉS AU SPORT :** incontinence à l'effort, ...
- LIÉS À UN CANCER DANS LE PETIT BASSIN :** cancer des ovaires, de l'utérus, du vagin, de la prostate, de la vessie, ...
- GASTRO-INTESTINAUX :** constipation chronique, incontinence, ...
- TROUBLES DE L'ENFANCE :** encoprése, énurésie, ...
- PENDANT LA GROSSESSE :** douleurs pelviennes, lombaires, ...
- POST-ACCOUCHEMENT :** césarienne, incontinence, diastase, ...
- PELVIS GYNÉCOLOGIQUES :** incontinence, prolapse, ...
- UROLOGIQUES :** incontinence, vessie hyperactive, ...
- DOULEURS PETIT BASSIN :** douleurs post-partum, endométriose, vaginisme, ...

Quelque soit votre âge, et votre genre, **VOTRE KINÉ peut VOUS AIDER !**

Pour améliorer ensemble votre qualité de vie, favoriser la récupération post-chirurgicale et post-accouchement, soulager les douleurs et renforcer votre confiance en vous.

Trouvez votre kiné formé : afrepp.org urps-mk-hdf.fr

Communication offerte par : urps-mk-hdf.fr afrepp.org

Votre bien-être est notre priorité !




Accompagnement personnalisé

Pour quels troubles ?

- **LIÉS AU SPORT :** incontinence à l'effort, ...
- **LIÉS À UN CANCER DANS LE PETIT BASSIN :** cancer des ovaires, de l'utérus, du vagin, de la prostate, de la vessie, des testicules, ...
- **Post-accouchement :** douleurs pelviennes, incontinence urinaire ou fécale, diastase des grands droits, problèmes de cicatrices, ...
- **Pelvis gynécologiques :** incontinence, prolapse, ...
- **Urologiques :** incontinence, vessie hyperactive, vessie sensitive, problèmes de vider la vessie (dysurie), ...
- **Doleurs du petit bassin :** douleurs post-partum, endométriose, SOR, vaginisme, dyspareunie, ...

QUE PEUT FAIRE MON KINÉSITHÉRAPEUTE ?

Au cours des consultations, votre kiné utilise des techniques variées, telles que le travail et la prise de conscience (pour engager le relâchement mais aussi le renforcement) musculaire du périnée et des abdominaux, l'amélioration de la posture et de la respiration, le travail articulaire et tissulaire, des étirements, et vous accompagne avec des conseils d'hygiène de vie.

COMMENT LE KINÉ PEUT M'ACCOMPAGNER ?

L'évaluation approfondie de votre condition guide le processus et chaque séance est adaptée à vos besoins spécifiques. Ensemble, nous visons à améliorer votre qualité de vie, favoriser la récupération post-chirurgicale, soulager les douleurs pelviennes chroniques et renforcer votre confiance en vous.

N'hésitez pas à en parler à votre kinésithérapeute

Votre bien-être est notre priorité !

Mon kiné peut m'aider !

Communication offerte par : urps-mk-hdf.fr afrepp.org

En premier lieu, l'URPS MK HDF a été invitée par l'ARS HDF à participer à un groupe de travail sur l'endométriose.

Puis, l'association ENDHAUTS s'est créée et depuis, l'URPS MK HDF est membre du conseil d'administration.

L'Union des URPS souhaite créer une formation ETP "endométriose"

Pour finir, l'URPS MK HDF a créé une plaquette informative sur le rôle du kinésithérapeute et sur la méthode de prise en soins.

Le kinésithérapeute, spécialement formé à la prise en soin de patientes souffrant d'endométriose, peut accompagner et aider à améliorer la qualité de vie !





Depuis 2017, l'URPS MK HDF s'intéresse à cette thématique et échange avec l'URPS MK OCCitanie qui a avancé sur le sujet.

D'ailleurs, à chaque manifestation, l'URPS MK HDF fait la promotion du site internet www.isidort.fr où il est possible de trouver tous les outils nécessaires au repérage des patients (adultes et enfants) présentant des troubles du sommeil et des outils permettant simplement d'en savoir plus sur cette pathologie.

L'Union des URPS proposera prochainement une formation ETP sur cette pathologie et l'URPS MK HDF en fera la promotion auprès des CPTS.

Contexte : Les kinés ne se sont pas emparés de la prescription des substituts nicotiques rendue possible depuis 2016, faute de rémunération d'une compétence qui demande d'être formé.

Enjeux : la lutte contre le tabagisme est un enjeu de santé publique. Prescrire est une responsabilité et une compétence qui doivent être valorisées financièrement. Le but est d'établir des statistiques montrant que l'accompagnement d'un patient vers le sevrage tabagique est un acte à part entière et ne peut remplacer une séance de rééducation.

Actions à mettre en place par l'URPS MK HDF :

- Créer une enquête pour tous les kinés, avec un adressage particulier aux kinés formés en réhabilitation respiratoire, ceux qui avaient assisté au webinaire assuré par HDF Addictions sur la prescription des SN et ceux de la commission cancer du sein, pour savoir combien prescrivent déjà les SN, combien seraient prêts à se former pour, et quels sont les freins s'il y en a.
- Prendre conseil auprès de HDF Addictions et créer un partenariat pour les formations.
- Proposer une expérimentation pour les kinés formés : accompagner les patients au sevrage tabagique.
- Création d'un outil numérique pour l'inclusion du patient et entretien motivationnel, actes répertoriés permettant au kiné d'être rémunéré et d'établir des statistiques.



**Retrouvez tous les outils
nécessaires et affiche sur le site de
l'URPS MK HDF :
www.urps-mk-hdf.fr**

Promouvoir les compétences des kinésithérapeutes

En 2016, l'URPS MK HDF a confié à M. Willaume, kinésithérapeute libéral dans la métropole lilloise, de réaliser une étude sur la prévention des chutes auprès des personnes âgées.

Ainsi, il a créé des ateliers d'1h30 sur la mobilité, la façon de se relever du sol, la tonicité, la confiance en soi, les relations sociales. Ces ateliers ont pu voir le jour grâce au soutien financier de l'URPS mais aussi, grâce à la confiance de la mairie de Wazemmes qui a mis à disposition une salle et une navette pour accompagner les personnes âgées.

Le bilan (très positif, sans surprise), est disponible sur demande auprès du secrétariat de l'URPS MK HDF. L'objectif de cette étude a été la réalisation d'un cahier des charges duplicable par tous les kinésithérapeutes souhaitant reproduire l'action (moyen humain, matériel, contenu de la session, lettre d'accompagnement pour la mairie etc.).

Parallèlement, l'URPS MK HDF participe à "La Semaine pour le Maintien de l'Autonomie". Plusieurs webinaires sont proposés.



Promouvoir les compétences des kinésithérapeutes

Cette année 2024, l'URPS MK HDF a mené 3 actions :



Comme chaque année, l'URPS MK HDF est présente au village du Challenge du Ruban Rose à la Citadelle de Lille. En distribuant des bracelets, des pins, des flyers, des affiches, en délivrant des conseils, elle fait connaître le rôle du kinésithérapeute libéral avant, pendant, et après la chirurgie. Les élues ont pu répondre aux différentes interrogations sur les prérogatives dans le cadre du cancer du sein et sur les moyens de trouver un.e kiné formé.e.

Les élues de la commission "Cancer du sein" de l'URPS MK HDF ont pu soutenir les dragon boat et proposer un accueil stretching tout en divulguant de bons conseils et en faisant la promotion de l'activité physique adaptée. Adaptée et encadrée par un professionnel de santé. Une fois encore, les supports ont été distribués avec succès.

L'URPS MK a été invitée à participer à la journée Octobre Rose organisée par l'Association Appui Santé Somme, porteuse du Dispositif d'appui à la coordination de la Somme (DAC) et l'Espace Ressources Cancers de la Somme (ERC). Prise de contact intéressante avec des kinés de la région. Temps d'échanges.





70 participant.e.s à la soirée-conférence à l'IFMKNF en partenariat avec Oscar Lambret et le RKS avec pour thème les résultats de l'étude pressodou, les conséquences à moyen et long terme des traitements et l'importance de l'APA, la reprise du travail après un cancer du sein et le rôle du kiné dans le soutien psychologique des patientes. Le temps d'échange en fin de soirée a permis de répondre aux questions de plusieurs kinés et chirurgiens.



Tenue d'un stand informatif au village des associations de la Landasienne avec la CPTS Pévèle du Douaisis, la ligue contre le cancer et l'association jeunes et roses pendant les retraits des dossiers. 4000 inscrits. Beaucoup de passage, prise de contact et discussions avec de nombreux professionnels de santé du secteur et réponses à de nombreuses questions de coureurs et coureuses touché.e.s de plus ou moins près par la maladie. Organisation très accueillante. Bilan très positif. A refaire !

CANCER DU SEIN

Tout au long de mon parcours
Mon kiné est mon allié !

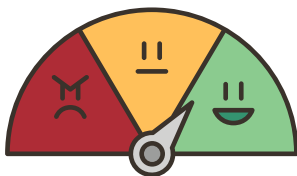
Détecter précocement la BPCO, le SHV et le COVID

L'objectif est de pouvoir réorienter les patients dépistés vers le médecin traitant. Celui-ci décidera alors de prescrire éventuellement de la réhabilitation respiratoire et de l'orienter vers un kinésithérapeute formé.

L'URPS MK HDF propose la formation sur le dépistage de la BPCO, une partie sur le repérage des symptômes de l'hyperventilation et une 3ème partie sur le dépistage du covid long persistant. L'objectif est de pouvoir réorienter vers le médecin traitant les patients dépistés. Celui-ci décidera alors de prescrire éventuellement de la réhabilitation respiratoire et de l'orienter vers un kinésithérapeute formé (en utilisant l'annuaire des pratiques : <https://annuaire.urps-mk-hdf.fr>)

Cette formation d'une journée est financée et offerte par l'URPS MK HDF et est délivrée par Vincent Le Tallec (masseur kinésithérapeute). L'accueil café et le déjeuner sont également offerts par l'URPS MK HDF.

Objectif : former 100 kinés. Au 31/12/2024, 75 kinés ont été formés.



Satisfaction globale :
Objectifs atteints ? 9.5/10
Recommanderiez-vous cette formation ? 9.6/10



FORMATION DÉTECTION BPCO

1/ Dépistage BPCO (3h30) (Théorie et pratique)

FORMATION DÉTECTION SHV

2/ Dépistage S.H.V. (2h) (Rappels et tests)

FORMATION DÉTECTION COVID LONG

3/ Dépistage Covid-long (30 minutes)



Valoriser les champs de compétences, et faciliter l'orientation des patients grâce à l'annuaire des pratiques.

Alors que les kinés enrichissent sans cesse et d'année en année leur pratique, il n'existe aucun outil populaire qui permette d'orienter le patient vers des techniques spécifiques telles que le vestibulaire, la périnéologie, la neurologie... pour lui faire gagner du temps. Leurs médecins traitants sont aussi souvent dans l'incapacité de les orienter.

L'URPS Kiné Hauts-de-France s'est donc penchée sur la question et a créé un annuaire des spécificités des kinés de la région. Chaque kiné y est inscrit par défaut, si vous voulez préciser vos champs d'action préférentielle, il vous suffit de vous y connecter avec votre RPPS, votre nom et prénom ainsi que votre adresse mail.

La liste de ces spécificités n'est pas exhaustive mais essaye de rassembler la majorité des demandes des patients et des soins prescrits. Elle pourra évoluer en fonction des demandes des praticiens. N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez une erreur vous concernant, nous la réglerons dans les meilleurs délais. Lorsque vous serez un nombreux à avoir rempli votre fiche, nous transmettrons ce site à un maximum de médecins prescripteurs, services médicaux et associations afin qu'ils adressent au mieux leurs patients.



Flasher ce Qr-Code
qui vous redirigera
vers l'annuaire



La commission de l'URPS MK HDF se réunit pour étudier les demandes d'ajout et ou d'amélioration du site et pour réfléchir aux stratégies de communication. Toujours dans le but de le rendre simple d'utilisation et d'inciter le plus grand nombre à orienter les patients grâce aux recherches ciblées.

Message de prévention / course de Lille

Prévention

En cette fin d'année 2024, l'URPS MK HDF a commencé à préparer une action de communication géante : afficher un message de prévention sur les t-shirts que porteront les kinésithérapeutes lors de la course réputée de Lille en mars 2025.

En cours....



Apparu dans les années 2000, le concept « One Health » ou « une seule santé » arrive pas à pas à démontrer son utilité et à s'imposer comme une réflexion vertueuse des enjeux sanitaires : Tous les organismes vivants et tous les écosystèmes sont interconnectés et la santé des uns dépend de celles des autres.

À l'échelle de nos cabinets et de nos pratiques quotidiennes, que pouvons nous mettre en œuvre, en dehors des actes de soins, pour que nous puissions répondre au mieux à ce concept « une seule santé » ?

L'URPS Masseurs Kinésithérapeutes des Hauts-de-France est fortement intéressée par les études qui touchent à la santé environnementale. D'ailleurs, le PRSE4 2024-2028 se donne pour mission de réduire les expositions à risque pour la santé. C'est dans cette idée que votre URPS, dès le début de sa mandature, a constitué la commission « écologie et développement durable ». Aujourd'hui, l'URPS souhaite soutenir un grand projet inter-régional sous l'impulsion de l'URPS MK Occitanie. Il s'agit de porter un projet ambitieux dans le but d'obtenir un panel représentatif de cabinets libéraux en France afin de calculer leur bilan carbone.

à Recueillir des données objectives (quantitatives et qualitatives) comment l'activité libérale des kinésithérapeutes agit sur l'effet de serre :

à Identifier les solutions à apporter (décarbonation et écoconception des soins). Ceci permettra de vous conseiller au mieux en fonction de votre situation.

à Sensibiliser les kinésithérapeutes à la problématique (accompagnement au changement et valorisation de bonnes pratiques) et permettre aux kinés de réaliser leur propre bilan carbone via un outils numérique.



Inter-URPS MK France : un programme de qualité alliant convivialité et réflexion de fond

L'URPS MK HDF a souhaité convier les autres URPS MK de France afin de partager deux journées d'échanges autour des actions phares de chacune et en mutualisant certains projets.

Plusieurs sujets abordés : Sport Santé, prévention des chutes, Accès direct, Conventions HAD, E-Meuse Santé, Maître de stage, Kiné en pratique avancée, Apnée du sommeil de l'enfant, Périnéologie en milieu scolaire, Cancer du sein, Enquête sur les pratiques des kinés libéraux, Lib Sans Tabac...

INVITATION
ARRAS
CONCERTATION INTER-URPS MK FRANCE 2024
22 ET 23 MARS 2024



VENDREDI 22 MARS 2024

8h15 : A l'Hôtel Mercure Gare : Accueil café et viennoiseries

9h00 : Mot d'accueil par le Président de l'URPS MK HDF

Présentation des actions phares que chaque URPS MK a développées et mises en place

12h30 : Repas à l'hôtel Mercure

14h00 : A l'hôtel de ville d'Arras : Suite des présentations des actions phares que chaque URPS MK a développées et mises en place

17h30 : Verre de l'amitié et dégustation

18h15 : Visite guidée des Places d'Arras

19h30 : Repas dans un restaurant sur la Grand Place d'Arras

SAMEDI 23 MARS 2024

8h15 : A l'Hôtel Mercure : Accueil café et viennoiseries

9h00 : Suite des présentations des actions phares

10h00 : Comment les URPS MK France peuvent-elles mutualiser des actions et quels projets peuvent-elles partager ?

12h00 : Repas à l'hôtel Mercure

14h00 : RDV à l'hôtel de ville pour visite des curiosités de la ville d'Arras (Beffroi et Boves)

16h00 : Fin du congrès

Vous pouvez contacter l'URPS MK HDF à contact@urps-mk-hdf.fr ou au 03 20 14 22 14

Pour info : l'URPS MK HDF offre la restauration et les visites durant ces deux journées.





ARRAS, MARS 2024

Accueil par M. Moreau, président de l'URPS MK HDF :



Je tiens tout d'abord à vous remercier chaleureusement pour votre participation à ces deux journées de concertation entre représentants de la profession. Certains sont venus de loin pour partager leur expérience au sein de l'URPS MK et d'autres sont voisins à la région Hauts-de-France. Vous tous avez répondu présents à ces moments d'échange et de convivialité. Car oui, il n'y aura pas que du travail, l'un des objectifs est aussi de créer du lien entre nos URPS.

Je saisis cette occasion durant laquelle j'ai la parole, pour vous exprimer mes attentes à l'aube de ces deux journées. À travers vos avis, votre présentation et autres formes de contributions, les URPS MK participent, aux côtés des l'ARS, à l'amélioration de l'offre de santé du pays. Il me semble essentiel de partager nos actions et ambitions afin de mutualiser nos idées. Cette solidarité sera une force précieuse et bénéfique pour chacune d'entre nous.

J'espère que ces deux journées de concertation ouvriront la porte à de nombreuses collaborations fructueuses et une nouvelle édition 2025. Notre rôle aujourd'hui est de nourrir, par nos travaux, les réflexions de chaque URPS et de permettre de reproduire et d'adapter les décisions aux réalités de notre région respective.

Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour le bien-être de la population et l'amélioration constante du système de santé en France

Ma priorité actuelle, c'est la santé planétaire. Elle passe avant tout par l'éducation. Les usagers doivent être informés pour agir sur la santé environnementale. L'écologie et l'éducation sont donc mes deux principaux axes de travail. Nous aurons l'occasion de discuter des actions pour l'environnement demain, tous ensemble.

D'après le décret du 02 juin 2010, l'une des missions de l'URPS est de participer « Aux actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique ». Rappelons que le soin le plus écologique est un soin évité grâce à la prévention toute au long de la vie.





Chaque année, l'URPS MK HDF publie son édition “infokiné”. Les objectifs sont de présenter les nouveaux projets, discuter des actualités et de faire connaître l'URPS MK HDF aux nouveaux diplômés. Ils sont également disponibles sur le site de l'URPS MK HDF.

Réseaux sociaux et outils de communication

Pour les mêmes objectifs que ceux cités ci-dessus, l'URPS MK HDF utilise les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram et Linkdin pour communiquer. L'URPS MK HDF propose souvent des goodies.



Transmission de savoirs : aide aux étudiants

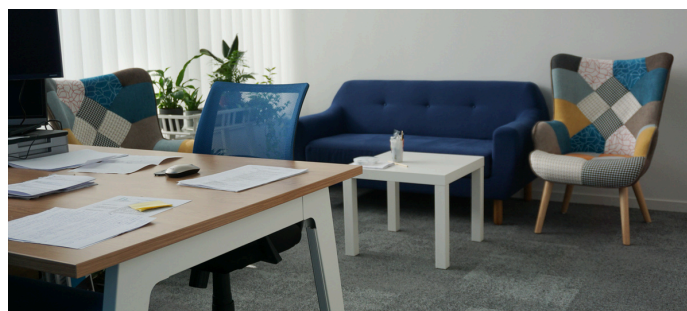
L'URPS MK HDF s'efforce d'aider les étudiants en diffusant sur le site internet leur questionnaire, nécessaire pour la rédaction de leur mémoire.



Assemblées générales, réunions de bureau, de coordination et réunions stratégiques

Mener des réunions dédiées à la gestion de projets, aux stratégies budgétaires et faire des points d'étape réguliers au sein de l'URPS MK et pour l'inter-URPS

- 24 kinésithérapeutes élus pour 5 ans, issus de syndicats représentatifs rassemblés dans le but de représenter les 6800 kinésithérapeutes des 5 départements des Hauts-de-France. Les 2 assemblées générales annuelles suivent les rapports sur la gestion du bureau, sur la situation financière et morale de l'association. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour.
- 11 réunions de bureau en visio ou en présentiel. 9 membres constituent le Bureau.
- Ses principales missions définies par la loi sont la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé, l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, l'organisation de l'exercice professionnel (notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice), la participation à des actions dans le domaine de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique, la collaboration avec les réseaux de santé, les maisons de santé et les CPTS et le déploiement et l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés
- Pour mener ses missions, l'URPS a constitué plusieurs commissions :
ACCES DIRECT, ADDICTION (TABAC), ANNUAIRE DES PRATIQUES, APNEE DU SOMMEIL CHEZ L'ENFANT (ISIDORT), APNEE DU SOMMEIL DE L'ADULTE, BPCO, CANCER DU SEIN, COVID (FORMATIONS POST-COVID ET ACTIONS DE DEPISTAGE), DERMATOLOGIE, ECOLOGIE & DEVELOPPEMENT DURABLE EN CABINET, ENDOMETRIOSE, EXERCICE COORDONNE, GERONTOPOLE, MAITRE DE STAGE, NUMERIQUE EN SANTE, OSTEOPOROSE, PELVI-PERINEOLOGIE, PERMANENCE DES SOINS NON PROGRAMMES, PERTE D'AUTONOMIE, PREVENTION DES MAUX DE DOS, RISQUES INFECTIEUX, SPORT SUR ORDONNANCE, TROUBLES PSYCHIQUES, VALORISATION DES ACTES A DOMICILE, VIGILANCES SANITAIRES, VIOLENCES FAITES AUX SOIGNANTS, VIOLENCES CONJUGALES.



Collaboration inter-URPS HDF



Troubles psychiques

renforcer les compétences pour améliorer le parcours de soins non seulement des personnes souffrant de troubles psychiques mais aussi de leurs proches et de leurs soignants.



Séminaire interprofessionnel

Participer au séminaire organisé par les facultés de Lille pour que les étudiants puissent apprendre à travailler en interpro.



crise sanitaire

Réfléchir ensemble aux possibilités de s'améliorer dans la gestion de crise et proposer aux professionnels de se former et de devenir référent local.



cybersécurité

Donner les clés aux professionnels pour repérer le phishing en s'informant sur la cybersécurité, sujet de plus en plus d'actualité.



Ecologie dans les cabinets

Créer un baromètre éco conscience et effectuer une enquête auprès des professionnels sur leur pratique et leur intérêt pour le sujet.



Violences conjugales

d'aborder les multiples formes de violences conjugales et le cycle de la violence, la posture du professionnel de santé et le repérage pour accompagner et orienter vers une prise en charge adaptée sur le territoire.



Exercice coordonné : les CPTS

Les URPS accompagnent à la création des CPTS. Depuis 3 ans, elles proposent d'organiser des réunions territoriales monoprofessionnelles afin d'expliquer l'enjeu des CPTS aux professionnels libéraux. Dans le but :

- Adhésion d'un plus grand nombre de professionnels aux projets de santé de la CPTS
- Partage d'expériences entre CPTS
- Évolution de la CPTS : accompagner, tout au long de la vie des CPTS, les évolutions qu'elles peuvent vivre

Autres missions de l'Union des URPS :

- Rédaction d'une newsletter aux coordinateurs des CPTS afin de présenter les actualités, proposer des actions pluriprofessionnelles, des retours de terrain
- Rencontres inter-CPTS : groupes d'échange thématiques avec l'ensemble des CPTS selon les besoins et actualités, sous un format déjeuner-café
- Développer un site inter-URPS sur les exercices coordonnés (ESP, MSP, CPTS etc)

En 2024, l'URPS MK HDF a organisé deux réunions monoprofessionnelles :

- En juin 2024 à la CPTS Sambre Avesnois
- En septembre 2024, à la CPTS Tourcoing Mouvaux, Neuville-en-Ferrain



Pour rappel, une carte interactive est proposée sur le site de l'URPS MK HDF avec un guide à l'accompagnement des CPTS, un catalogue d'actions à mettre en place et autres outils intéressants.

Le zonage : Un outil pour rééquilibrer l'accès aux soins : La mise à jour des zonages est réalisée par les ARS en concertation avec l'URPS MK.

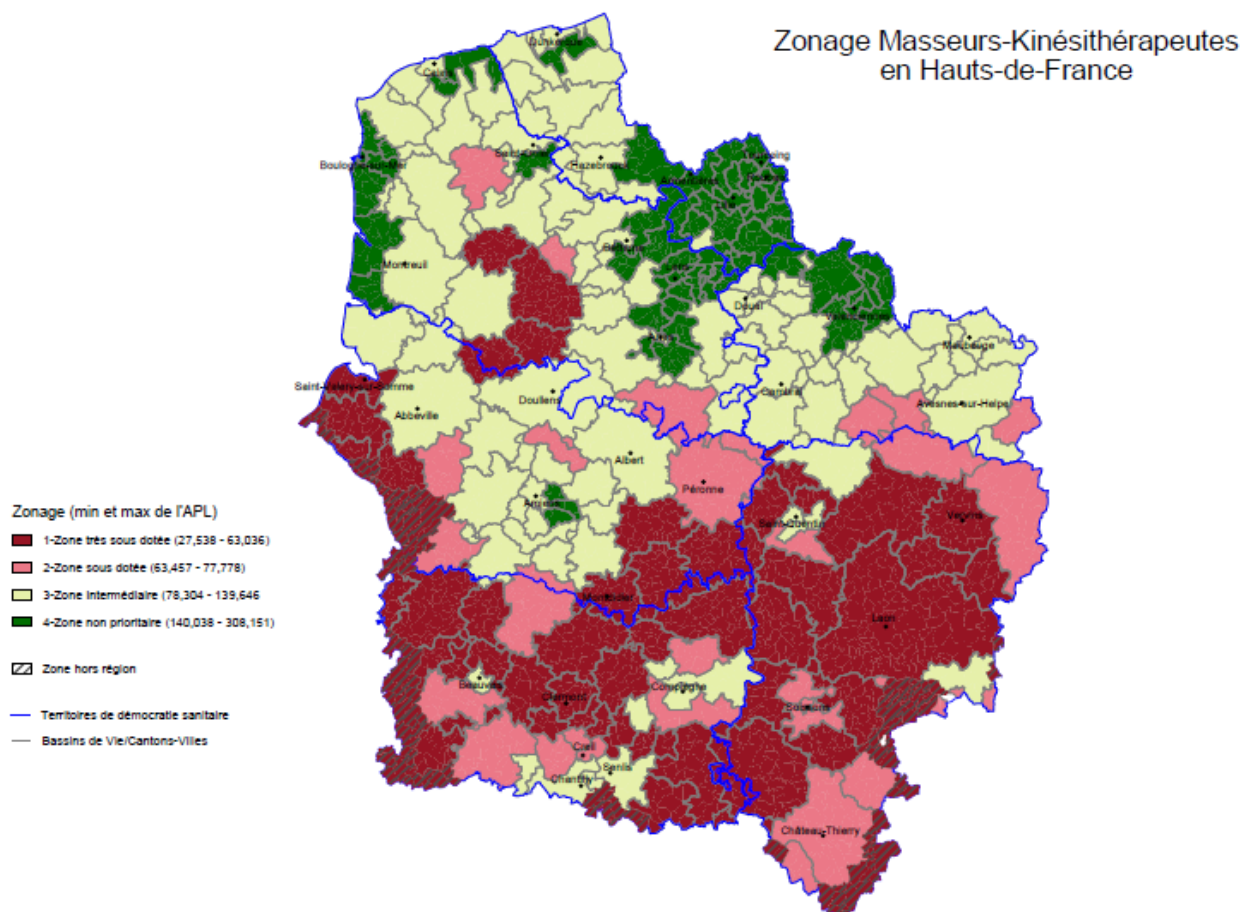
La 1ère réunion de concertation entre l'URPS MK HDF et l'ARS HDF s'est programmée en mai 2024.

Le zonage des bassins de vie, défini par la convention nationale des kinésithérapeutes et ses avenants (notamment les avenants 5 et 7), est un levier clé pour améliorer l'accès aux soins dans les territoires en difficulté. Ces cartes, régulièrement actualisées, classent les zones en quatre catégories selon leur niveau d'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) : très sous-dotées, sous-dotées, intermédiaires et non prioritaires. L'objectif est clair : orienter les aides et incitations financières vers les territoires qui en ont le plus besoin.

Une Mise à Jour Concertée

La mise à jour des zonages est réalisée par les Agences Régionales de Santé (ARS) en concertation avec les acteurs locaux, dont l'URPS kinésithérapeutes. Les ARS peuvent ajuster le classement des zones en fonction des réalités régionales, comme la géographie, les infrastructures, l'offre de soins ou encore des indicateurs socio-économiques (part de patients en ALD, bénéficiaires de la CSS, etc.).

Dans les Hauts-de-France, l'URPS kinésithérapeutes joue un rôle central dans cette concertation. En collaboration avec l'ARS, elle veille à ce que les ajustements réalisés servent avant tout l'intérêt des territoires sous-dotés et des populations qui y résident.



Les CDSEC et Le CRISEC

Le Comité Régional et Interdépartemental des Structures d'Exercice Coordonné (CRISEC) et les Comités Départementaux des Structures d'Exercice Coordonné (CDSEC : Aisne, Nord, Pas-de-Calais, Oise, Somme) sont les instances qui reconnaissent et/ou labellent les Maisons, Centres et Pôles de Santé. Conduites sous l'égide de l'ARS Hauts-de-France, un soutien financier est accordé pour l'ingénierie et le fonctionnement des structures pluridisciplinaires coordonnées.

Les structures d'exercice coordonné permettent une approche globale du patient et encouragent les nouvelles pratiques : elles sont une réponse à la demande de soin de proximité. Elles permettent de développer l'efficacité du système de santé en proposant des actions liées aux besoins.

Les demandes de reconnaissance des structures ou de labellisation sont présentées, discutées et étudiées par cette commission.

La CRSA

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie fait un bilan des actions sur le territoire (retours d'expérience) et des ambitions à développer pour développer l'efficacité du système de santé (détermine les questions de santé qui donnent lieu aux débats publics) : lieu d'expression et de propositions traitant des besoins en santé de la région et des actions à mettre en place pour améliorer la santé de la population.

La CRSA rend un avis sur les priorités d'actions de l'agence régionale de santé. Pour la mandature 2021-2026, la CRSA souhaite donner une perspective écologique au Projet Régional de Santé.

Politiques régionales

Voici les représentants kinésithérapeutes :

CDSEC Aisne : Monsieur Moreau Vincent

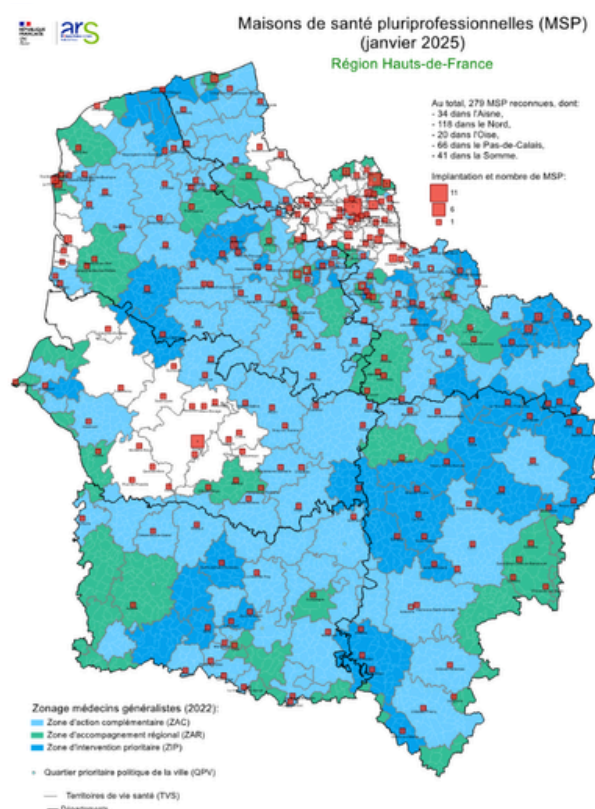
CDSEC Nord : Monsieur Lenoir Hubert

CDSEC Oise : Monsieur Jallu Vincent

CDSEC Pas-de-Calais : Monsieur Quettier Thierry

CDSEC Somme : Monsieur Casbas Benjamin

Le CRISEC : Monsieur Moreau Vincent



CTS/CLS : Formuler des propositions pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire.

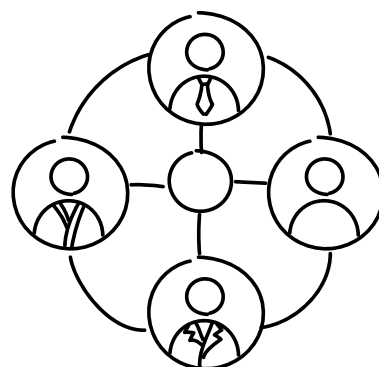
Le conseil territorial de santé a pour missions de :

- Participer à la réalisation du diagnostic territorial partagé,
- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet régional de santé,
- Veiller à conserver la spécificité des dispositifs et des démarches locales fondées sur la participation des habitants,
- Être informé des créations de plates-formes territoriales d'appui à la coordination des parcours de santé complexes ainsi que de la signature des contrats territoriaux et locaux de santé. Il contribue à leur suivi en lien avec l'union régionale des professionnels de santé,
- Participer à l'évaluation, d'une part, des conditions dans lesquelles sont appliqués et respectés les droits des usagers et, d'autre part, de la qualité des prises en charge et des accompagnements.

L'ensemble des URPS participe donc à ces comités. Concernant l'URPS MK HDF, voici les référents :

- CTS Aisne : Monsieur Moreau Vincent
- CTS Hainaut : Monsieur Lascar Jean-Marc
- CTS Métropole Flandres : Madame Dryepondt Amélie
- CTS Oise : Monsieur Jallu Vincent
- CTS Pas-de-Calais : Monsieur Quettier Thierry
- CTS Somme : Monsieur Casbas Benjamin

Certains CTS ont créé des commissions telles que la santé mentale et les droits des usagers.



6



SYNTHESE



Formations sur la
détection de la
BPCO et du SHV à
Amiens et à Lille

JANVIER



Webinaire régional sur la
détection des problèmes de
peau par le kiné et
l'utilisation de la télé-
expertise

FEVRIER



Participation au congrès de
l'AFREPP sur la pelvi-
périnéologie et promotion
de l'annuaire des pratiques

Journée inter-URPS MK
France organisée par
l'URPS MK HDF à Arras
pour la 1^{ère} édition.



MARS

Conférence sur le rôle des
kinés dans la prise en
charge de l'apnée du
sommeil et promotion de
l'annuaire des pratiques
avec l'association
« Bouche en cœur »



FEVRIER



Formations Maître de Stage
à Amiens et à Lille en
collaboration avec les
responsables pédagogiques
des écoles de kinésithérapie
de la région. Au total : 195
MK formés

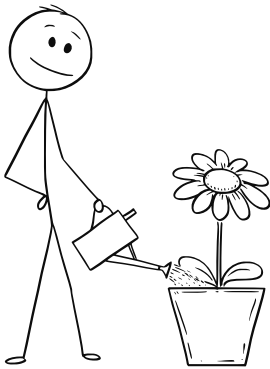
FEVRIER



Explication du rôle des
kinés dans la prise en
charge des cancers du sein
à l'hôpital de St Quentin et
à la manifestation des
dragons boat

AVRIL

SYNTHESE



Concertation à l'ARS autour
de la **révision du zonage**

4^{ème} édition de la Journée
régionale des CPTS organisée
par l'Inter-URPS HDF



MAI

Soirées entre kinés pour
expliquer l'enjeu des CPTS
et discuter de la profession,
sur les territoires de Sambre
Avesnois et Tourcoing



Assemblée générale de
l'URPS MK HDF à Amiens

JUIN



Ouverture de la saison de la
permanence des soins
bronchiolite en lien avec
l'association RBP

SEPTEMBRE
/OCTOBRE

JUIN

Formations en e-learning
sur les drapeaux rouges des
protocoles de coopération
en vue de l'accès direct



Formation « kinés,
préventeurs des maux de
dos dans le milieu scolaire.
Au total : 90 MK formés

JUILLET



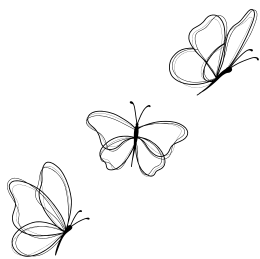
Adhésion au
Gérontopole HDF et
participation au conseil
d'administration de
l'association Endhauts
(endométriose)

OCTOBRE

Octobre Rose à Oscar
Lambret et à la Citadelle de
Lille pour le **challenge du
Ruban Rose** et avec Appui
Santé Somme



Participation à la FCPTS
(Fédération nationale des CPTS)



SYNTHESE



Journées inter-URPS MK
France organisées par l'URPS
MK Occitanie afin de
rassembler les
représentants de la
profession autour de
sujets d'actualité.

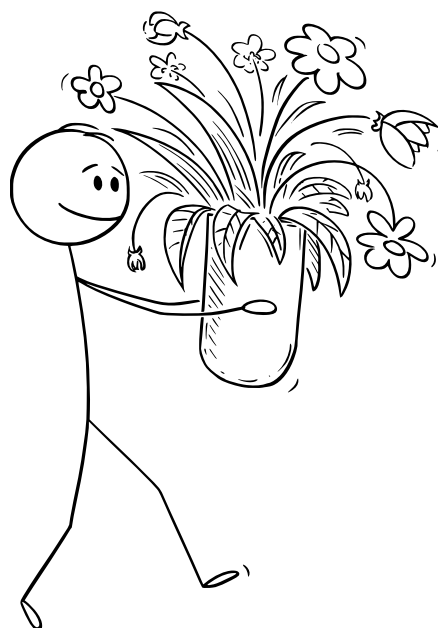
NOVEMBRE

DÉCEMBRE

L'URPS MK HDF souhaite une
belle année 2025 à tous et
rappelle que l'**annuaire des
pratiques** permet une
orientation rapide et efficace
des patients



Direction 2025 !



SYNTHESE - Dépenses

Bilan financier des actions portées par l'URPS MK HDF en 2024

Intitulé		Objectifs	Montant €	
Actions URPS MK	Organisation de l'exercice professionnel : la permanence des soins non programmés	Mettre à disposition la plateforme kinedegarde.fr pour fluidifier la prise en charge des soins non programmés bronchiolite dans la région. Soutenir le Réseau Bronchiolite pour harmoniser l'offre de soins au niveau régional.	7536,0	
	Accompagnement vers l'Accès Direct	Expliquer l'enjeu de l'accès direct aux kinésithérapeutes et aux autres professions de santé. Proposer une formation sur les protocoles de coopération afin d'inciter la pratique.	3024,0	
	Formation à la prévention, la promotion de la santé et à un nouveau mode d'exercice	Former des MK préventeurs des maux de dos dans le milieu scolaire afin d'animer des ateliers et inciter les jeunes au mouvement.	885,4	
		Expliquer le parcours de soin dans le cadre de la téléexpertise en dermatologie grâce à la sensibilisation d'un dermatologue.	5907,5	
	Maitre de stage	Proposer une formation construite avec les responsables pédagogiques des 4 écoles de la région aux kinésithérapeutes souhaitant accueillir des étudiants. La formation "Maitre de Stage" connaît un réel succès.	5725,2	
	la pelvi-périnéologie, une pratique spécifique	Allier au devant des professionnels pour promouvoir une compétence entière, améliorer le lien ville-hôpital grâce au partenariat avec l'AFRePP et les rendez-vous au seins des hôpitaux.	2802,9	
	l'endométriose, mon kiné peut m'aider	Communiquer auprès du grand public et des autres professionnels de santé sur les bienfaits d'une prise en charge de kinésithérapie.	773,5	
	l'apnée du sommeil : mon kiné peut m'aider	Recenser les kinésithérapeutes pratiquant la rééducation maxillo-faciale et communiquer sur leur rôle auprès des autres professions.	8986,1	
	l'addiction au tabac : mon kiné peut m'aider	Informar les kinésithérapeutes de leur droit de prescription intervenant dans les CPTS et grâce au partenariat avec Addictions HDF et l'URPS Médecins.	506,6	
	la prévention des chutes : mon kiné peut m'aider	Inciter les kinésithérapeutes à organiser des ateliers de prévention au sein de leur commune grâce au modèle de M. Willaume, kinésithérapeute expert de la personne âgée.	538,0	
	le cancer du sein, mon kiné peut m'aider	Valoriser le rôle du Mk dans la prise en charge des patientes atteintes de cancer du sein.	4328,2	
	Amélioration de l'offre de soin	Détecter précocement la BPCO, le SHV et le COVID long.	12847,0	
		Valoriser les champs de compétences, fluidifier la coordination des soins et faciliter l'orientation des patients grâce à l'annuaire des pratiques.	2621,8	
	Prévention	Action de communication autour d'un message : "Le Kiné, un allié pour votre Santé"	Organisation d'une course avec un t-shirt diffusant un message de prévention sur l'intérêt de l'activité physique, adaptée avec son kiné.	12112,7
		Bilan Carbone : l'écologie et la kinésithérapie	Faire une analyse nationale des GES des cabinets de France et proposer des axes d'amélioration.	1415,2
	Se coordonner et partager	Inter-URPS MK France : un programme de qualité alliant convivialité et réflexion de fond	Se rassembler pour échanger, rendre compte de nos travaux respectifs et de mutualiser les énergies et les moyens au service de nos exercices. 1ère édition proposée par l'URPS MK Hauts-de-France.	19874,0
	Communication	Journal	Envoyer un journal à chaque MK de la région pour les informer des actualités/actions en cours.	6597,1
		Réseaux sociaux et outils de communication	Communiquer sur les actualités de l'URPS via les réseaux sociaux et grâce aux divers supports de communication tel que le site internet de l'URPS MK HDF.	7739,5
	Représentation aux salons et aux congrès	Participer aux salons et congrès afin de représenter la profession et ses compétences et débattre sur diverses thématiques.	5313,3	
	Transmission de savoirs	Aide aux étudiants MK	Partager et soutenir le mémoire de fin d'année des étudiants en kinésithérapie et les projets de chaque étudiant	1542,8
	Coordination	Réunions et assemblées	Valider les projets et faire un point d'étape sur les actions	22210,5
		Réunions de coordination	Faire des points d'étape réguliers concernant les projets et actions en cours, entre élus	17174,0
		Réunions stratégiques	Mener des réunions dédiées aux stratégies budgétaires au sein de l'URPS MK et pour l'inter-URPS	10897,0
			161358,3	

Actions inter-URPS HDF	Plénières inter-URPS	Partager le bilan des actions inter-urps lors du COPIL	1730,5	
	Exercice coordonné (CPTS)	Informar et accompagner les professionnels de santé : Superviser les organisations conçues autour de projets de santé et constituées à l'initiative des professionnels de santé sur un territoire donné défini	4379,4	
	Actions communes	Aborder et organiser plusieurs thèmes inter professionnels	3881,6	
				9991,6
Actions régionales	Politiques régionales	ARS	Apporter son expertise lors des concertations sur les thématiques du PRS et de l'accès aux soins	3717,8
		Le zonage	Un outil pour rééquilibrer l'accès aux soins : La mise à jour des zonages est réalisée par les ARS en concertation avec l'URPS MK.	2283,6
		CRSA	Développer l'efficacité du système de santé en proposant des actions liées aux besoins	1996,0
		Le Numérique en Santé	Développer la e-santé dans la région	1233,4
		Actions réalisées avec des partenariats régionaux	Former, informer, sensibiliser, sur diverses thématiques telles que l'oncologie, le gérontopole, les HAD etc.	8062,7
	Offre de soins	CRISEC	Participer au comité régional et interdépartemental de suivi des structures d'exercice coordonné (CRISEC) qui vise à encourager le déploiement et le suivi des DAC.	1730,4
		CTS/CLS	Formuler des propositions pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire	4419,7
			23443,6	
Personnel salarié	Gestion de projets	Chargée de missions	Pour l'année 2024, nous évaluons à 90% le temps de travail dédié aux projets	31104,0
		Secrétaire administrative	Pour l'année 2024, nous évaluons à 50% le temps de travail dédié à la gestion des projets	4169,8
		Informatique	Mise à jour de la base de données des MK Libéraux	691,3
		Stagiaires	Accueillir un étudiant au sein de la structure afin de lui transmettre un savoir-faire propre aux missions de l'URPS	0,0
			230758,5	



WWW.URPS-MK-HDF.FR

CONTACT@URPS-MK-HDF.FR